



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Mardi 25 octobre 2022

CYCLE DE L'EAU

Un réseau d'eaux pluviales créé entre Manéglise et Epouville : 12 mois de travaux à prévoir

Le Havre Seine Métropole engage un grand chantier de gestion des eaux pluviales sur les communes de Manéglise et Epouville. Des restrictions de circulation sont à prévoir sur la RD52 pendant un an.

La Communauté urbaine va réaliser un réseau de gestion des eaux pluviales sous la route départementale 52 (RD52), entre le centre de Manéglise et la rue Roger-Cuvelier à Epouville.

Ce réseau va permettre de collecter les eaux captées et régulées par les nouveaux bassins pluviaux créés sur ces deux communes et assurer leur transit en sécurité jusqu'à l'aval d'Epouville. Il participe à limiter le risque d'inondation sur ce secteur.

CIRCULATION INTERDITE SAUF RIVERAIN SUR LA RD52 PENDANT 12 MOIS

Tout au long de ces travaux d'une durée estimée à 12 mois, la circulation de transit sera interdite sur la RD52 ; le chantier occupant par endroit l'intégralité de la chaussée. L'accès des riverains sera maintenu. Des dispositions seront prises pour assurer le passage des services de secours et le ramassage des déchets s'effectuera sur des points de regroupement.

La RD52 est empruntée par 1 300 véhicules en moyenne chaque jour.

DES DÉVIATIONS MISES EN PLACE

Des itinéraires de déviation seront mis en place soit par le Nord en rejoignant la RD925, soit par le Sud en rejoignant la RD31. Des adaptations seront proposées lorsque les travaux atteindront le centre de Manéglise (de la rue du Calvaire au bassin du Bourg). Pour les poids-lourds, une déviation sera proposée afin de les écarter du secteur des travaux et de les diriger vers les routes départementales exclusivement entre Epouville et Angerville-l'Orcher.

ADAPTATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour les transports scolaires, 3 arrêts seront impactés par ces travaux (entre la rue du Calvaire à Manéglise et le croisement avec la rue Aristide-Briand à Epouville). Les enfants et étudiants devront rejoindre les arrêts maintenus en amont (arrêt place de la Mairie à Manéglise) et en aval (arrêt Epouville centre ou Mairie) de cette partie coupée par les travaux. Un cheminement piéton sera protégé au droit du chantier, et le long de la RD52, pour sécuriser le trajet des élèves vers les arrêts maintenus.

Le montant de ces travaux s'élève à 3 750 000 euros TTC.

CONTACT PRESSE

Thomas RENARD - Le Havre Seine Métropole
thomas.renard@lehavre.fr – 06 79 03 61 45

lehavreseinemetropole.fr